CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE LA MATANIE

MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

**AVIS D’APPEL D’OFFRES**

**PROJET : SERVICES PROFESSIONNELS-USINE D’EAU POTABLE**

**PROJET : # 53-2-08023-17-01**

La Municipalité de Sainte-Félicité, propriétaire, désire obtenir des soumissions sous enveloppe scellée pour services professionnels en vue d’effectuer la mise à jour de l’étude préliminaire, la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour la réalisation d’infrastructures.

Les travaux visent à faire l’aménagement de la source, à élaborer le traitement et à protéger les différents ouvrages pour l’eau potable. Un réservoir d’eau potable et les conduites d’amenées devront également être aménagés. Ces travaux pourraient faire partie d’une subvention du Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation (MAMH).

Ces travaux devront répondre aux exigences techniques mentionnées au devis technique et aux plans du présent cahier des charges, sous réserve de toute norme ou exigence prescrite par les lois ou règlements en vigueur. L’envergure sommaire du mandat est présentée à l’article 17. Le mandat comprend, sans s’y limiter, les activités suivantes : mise à jour de l’étude préliminaire, coordination et obtention des accords et des autorisations requis; préparation du rapport de conception, des plans et devis préliminaires (50%) et l’estimation des coûts; préparation des plans et devis définitifs (100%), de l’estimation des coûts ainsi que la préparation des documents d’appel d’offres pour la construction ainsi que du suivi; préparation du mandat de contrôle qualitatif au chantier; services durant la construction, soit : services au bureau et surveillance sans résidence; services supplémentaires de surveillance avec résidence; préparation des plans finaux; mise en route des ouvrages; préparation des manuels d’exploitation et la description des ouvrages; assistance durant la période de garantie.

Les soumissions devront être valides pour une période de 120 jours à compter de la date d’ouverture des soumissions.

Les soumissions seront reçues le, ou avant le **24 août 2020 à 10h00**, à l’édifice du bureau municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité au 151 rue Saint-Joseph, C.P. 220, Sainte-Félicité (Québec) G0J 2K0. Les soumissions devront être acheminées sous enveloppement scellée et portant la mention « **Soumission-Services professionnels-Usine d’eau potable** » ainsi que le nom du soumissionnaire.

Pour être recevables, les soumissions devront se conformer aux exigences établies par le présent cahier des charges et être retournées à la Municipalité de Sainte-Félicité dûment complétées. Aucune modification ne doit être effectuée au formulaire officiel de soumission et ses annexes. Les soumissions, en **quatre exemplaires**, doivent être dactylographiées, sauf les signatures et les initiales.

La Municipalité de Sainte-Félicité ne s’engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues dans le cadre du présent appel d’offres.

Toute personne ou toute société doivent se procurer les documents d’appel d’offres et devis par le biais du système électronique d’appels d’offres (SEAO) à l’adresse suivante : <https://www.seao.ca/index.aspx>.

Toute soumission devra être adressée à l’attention de :

Monsieur Yves Chassé, directeur général

Municipalité de Sainte-Félicité

151 rue Saint-Joseph, C.P. 220

Sainte-Félicité (Québec)

G0J 2K0

Toute soumission doit parvenir à la Municipalité de Sainte-Félicité jusqu’à **10h00 le 24 août 2020**.

FAIT À SAINTE-FÉLICITÉ, CE 09IÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET 2020.

YVES CHASSÉ, GMA

DIRECTEUR GÉNÉRAL

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER